

Document, médiation documentaire, documentologie¹

Documento, mediação documental, documentologia

Document, documentary mediation, documentology

Documento, mediación documental, documentología

Viviane COUZINET ²

Correspondência

Autor para correspondência:

Viviane Couzinet

Endereço completo: 115 B, Route de Narbonne

BP 67 701

F 31077 Toulouse cedex4

E-mail: viviane.couzinet@iut-tlse3.fr

ORCID: <https://orcid.org/0000-0003-4807-2014>



¹ Conferência de abertura do XXIII ENANCIB, ocorrida em 06/11/2023 na cidade de Aracaju/Sergipe/Brasil.

² Professeur émérite des universités Sciences de l'information et de la communication, Université Toulouse III-Paul Sabatier. Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales (LERASS).

RÉSUMÉ

Cet article examine l'évolution des concepts de document, de médiation documentaire et de documentologie dans le domaine des sciences de l'information et de la communication (SIC), en mettant l'accent sur la tradition universitaire française. Il analyse les contributions de Paul Otlet, Suzanne Briet et Jean Meyriat, pionniers dans l'élargissement de la notion de document au-delà du livre, en incluant différents supports et fonctions sociales. Le texte traite de la médiation documentaire comme processus fondamental de transmission, de valorisation et de légitimation des documents, en soulignant le rôle des professionnels de l'information et des auteurs. Il explore le développement de la documentologie en tant que domaine scientifique axé sur l'analyse du document en tant que construction sociale, en abordant les processus de production, de circulation et de légitimation des connaissances enregistrées. Il souligne également l'influence de la numérisation, en analysant des phénomènes tels que la « redocumentarisation » et la diversification des pratiques de médiation. Enfin, il préconise la réalisation de recherches systématiques sur des types spécifiques de documents et souligne la pertinence de la documentologie pour la compréhension des sources dans un environnement informationnel de plus en plus complexe. L'analyse critique de la fabrication documentaire est présentée comme fondamentale pour l'avancement des méthodologies et des théories dans les sciences de l'information.

Mots-clés : document. Documentologie. Sciences de l'information et de la communication (SIC). Fonction sociale du document.

ABSTRACT

It examines the evolution of the concepts of document, mediation documental and documentology within the Information and Communication Sciences (SIC), focusing on the French academic tradition. It analyzes the contributions of Paul Otlet, Suzanne Briet and Jean Meyriat, pioneers in expanding the notion of document beyond the book to include different media and social functions. The text discusses document mediation as a fundamental process of

transmission, valorization and legitimization of documents, highlighting the role of information professionals and authors. It explores the development of documentology as a scientific field focused on the analysis of the document as a social construction, addressing processes of production, circulation and legitimization of recorded knowledge. It also highlights the influence of digitization, analysing phenomena such as “redocumentarization” and the diversification of mediation practices. Finally, advocates systematic research into specific types of documents and emphasizes the relevance of documentology for understanding sources in an increasingly complex information environment. The critical analysis of document production is presented as fundamental for the advancement of methodologies and theories in the Information Sciences.

Keywords: document. Documentology. Information and Communication Sciences (SIC). Social function of the document.

RESUMEN

Examina la evolución de los conceptos de documento, mediación documental y documentología en el ámbito de las Ciencias de la Información y la Comunicación (SIC), privilegiando la tradición académica francesa. Analiza las contribuciones de Paul Otlet, Suzanne Briet y Jean Meyriat, pioneros en la ampliación de la noción de documento más allá del libro, incluyendo diferentes soportes y funciones sociales. El texto discute la mediación documental como proceso fundamental de transmisión, valorización y legitimación de los documentos, destacando el papel de los profesionales de la información y los autores. Explora el desarrollo de la documentología como campo científico orientado al análisis del documento como construcción social, abordando los procesos de producción, circulación y legitimación del conocimiento registrado. También destaca la influencia de la digitalización, analizando fenómenos como la «redocumentación» y la diversificación de las prácticas de mediación. Por último, defiende la realización de investigaciones sistemáticas sobre tipos específicos de documentos y enfatiza la relevancia de la documentología para la comprensión de las fuentes

en un entorno informacional cada vez más complejo. El análisis crítico de la fabricación documental se presenta como fundamental para el avance de las metodologías y teorías en las Ciencias de la Información.

Palabras clave: documento. Documentología. Ciencias de la Información y la Comunicación (SIC). Función social del documento.

RESUMO

Examina a evolução dos conceitos de documento, mediação documental e documentologia no âmbito das Ciências da Informação e da Comunicação (SIC), privilegiando a tradição acadêmica francesa. Analisa as contribuições de Paul Otlet, Suzanne Briet e Jean Meyriat, pioneiros na ampliação da noção de documento para além do livro, incluindo diferentes suportes e funções sociais. O texto discute a mediação documental como processo fundamental de transmissão, valorização e legitimação dos documentos, ressaltando o papel de profissionais da informação e dos autores. Explora o desenvolvimento da documentologia como campo científico voltado para a análise do documento como construção social, abordando processos de produção, circulação e legitimação do conhecimento registrado. Destaca também a influência da digitalização, analisando fenômenos como a “redocumentarização” e a diversificação das práticas de mediação. Por fim, defende a realização de pesquisas sistemáticas sobre tipos específicos de documentos e enfatiza a relevância da documentologia para a compreensão das fontes em um ambiente informacional cada vez mais complexo. A análise crítica da fabricação documental é apresentada como fundamental para o avanço das metodologias e teorias nas Ciências da Informação.

Palavras-chave: documento. Documentologia. Ciências da Informação e da Comunicação (SIC). Função social do documento.

1 INTRODUCTION

Le terme de documentologie, comme science du document, est encore peu utilisé en science de l'information (SI). Pourtant des

définitions ont été données, notamment par un des précurseurs de cette science, Paul Otlet. Il est vrai que dans son *Traité de documentation, le livre sur le livre, théorie et pratique* (1934), ouvrage de référence dans le domaine, ce mot est remplacé au fil des pages par celui de bibliologie, qui désigne la science du livre. Une quarantaine d'années plus tard Jean Meyriat s'attache à préciser la notion de document, ses catégories, la science dont il relève et dont il est le concept central, à travers une classification des sciences de l'information et de la communication (SIC).

La notion de document entre dans la composition de la discipline académique française. La réflexion collective développée, dans la deuxième moitié du XXème siècle, dans la sphère francophone, et particulièrement en France, au sein de groupes de recherche est novatrice. Elle représente avec quelques travaux qui l'ont suivi l'Ecole française du document. On peut en effet identifier des équipes de chercheurs, des thématiques récurrentes, une production d'avancées significatives, des publications et une reconnaissance internationale³, même si elle reste faible, dans certains pays anglophones, si l'on exclue le travail de Suzanne Briet dont on peut penser que sa pratique de l'anglais a été facilitatrice.

Depuis, une autre notion est apparue : celle de médiation, à la fois dispositif et processus, qui dans la sphère documentaire trouve une place centrale. Dès lors on peut s'interroger sur le rôle qu'elle peut jouer dans la précision d'une discipline composante de la science de l'information. A quelles conditions peut-elle être féconde pour consolider les théories élaborées dès le XXème siècle ? Autrement dit il s'agit ici d'interroger la notion de document et de

³ Notamment dans certains pays d'Europe centrale, d'Afrique, et d'Espagne sous l'influence de Robert Estivals et de Jean Meyriat

médiation documentaire pour avancer des éléments d'une théorie documentologique générale qui prendrait en compte à la fois le chemin intellectuel de nos prédécesseurs et les développements d'investigations récentes.

Pour cela je propose de revenir sur la notion de « document » telle qu'elle a été posée dès 1934 et les évolutions qui l'ont suivie, puis de « médiation documentaire » pour comprendre comment elle intervient dans les changements et enfin j'invite à reprendre la terminologie « documentologie » pour désigner, rassembler et amplifier les recherches sur le document. Quelques exemples viendront illustrer mon propos et outre les travaux de SIC des théories développées en histoire et en sociologie viendront appuyer la réflexion que je soumetts ici.

1. Document : notion en construction

Trois personnalités marquent en France la conceptualisation de document. Il s'agit dans l'ordre chronologique de Paul Otlet, Suzanne Briet et Jean Meyriat. D'origines professionnelles différentes ils sont animés par des projets collectifs qui s'inscrivent dans des circonstances économiques et sociales distinctes.

1.1 Théorie et pratique générale de la documentation : Paul Otlet

Paul Otlet, est un juriste belge. Pacifiste, il participe aux activités de la Société des nations et publie de nombreux ouvrages notamment, en 1916, les Problèmes internationaux et la guerre⁴. Il

⁴ Edité à Genève par Kundig et à Paris par Rousseau et Compagnie, 503 p.

promeut l'idée que le partage universel de l'information peut contribuer à apporter la paix dans le monde. Ceci le conduit à poser les bases de la collaboration nécessaire à la circulation de l'information et à organiser un réseau international de bibliothèques afin de partager des connaissances.

La concrétisation de ce projet donne le jour au Répertoire bibliographique universel (RBU). Pour le mettre en œuvre il a fallu préciser les bases d'une entente commune sur la description des documents et sur les échanges possibles préfigurant ainsi les règles internationales de catalogage et le prêt entre bibliothèques. Surtout, pour rendre le dialogue possible, il établit une description de la matière livre, de son traitement, de son approche scientifique et de ses méthodes. Mais s'il consacre une large part au livre il le considère comme un document parmi d'autres et énumère les espèces particulières que, pour lui, ce mot englobe : « les revues, les journaux, les écrits et reproductions graphiques de tout espèce, dessins, gravures, cartes, schémas, diagrammes, photographie etc... » (Otlet, 1934 : 9).

Dans le sommaire de son *Traité* il ouvre également à des commentaires sur des composantes encore plus extensives et ajoute les manuscrits, les plans, les images, la musique, la monnaie, les médailles, les phonogrammes. Il précise, en reprenant le mot « livre », dont il dit que c'est le terme conventionnel qu'il retient pour « exprimer toute espèce de document », qu'il est « une œuvre de l'homme, le résultat de son travail intellectuel » et que « multiplié à de nombreux exemplaires, il se présente aussi comme l'un des multiples objets créés par la civilisation et susceptible d'agir sur elle ; c'est le propre de tout objet ayant caractère corporel et agencé techniquement » (1934 : 9).

Pour lui le document est donc le produit d'un travail intellectuel humain apte à transporter sur un support des contenus informatifs. C'est-à-dire « la pensée désormais fixée par l'écriture des mots ou l'image de choses, signes visibles, fixés sur un support matériel » (:10). Les méthodes, sources, actions, définitions, perspectives énoncées dans Le Traité sont une première théorie générale du document et de la documentation (Couzinet, 2021a).

1.2 Théorie et pratique du document pour les sciences, l'industrie et les techniques : Suzanne Briet

En France, pour une bibliothécaire, Suzanne Briet, à la suite du rapport Weinberg, (États-Unis), dont on a pu dire qu'il a été le premier choc informationnel (Pinheiro Kerr Macedo, Thiesen, Couzinet, 2008) la circulation de l'information est un sujet préoccupant. Après avoir été professeur d'anglais dans le second degré elle entre à la Bibliothèque nationale où on lui confie la salle des catalogues et des bibliographies. Dès lors, elle prend fait et cause pour le traitement des documents de toute nature et privilégie les outils qui donnent accès aux contenus donc à l'information. Ceci lui vaut l'incompréhension, voire l'hostilité, de ses collègues (Meyriat, 2003). Elle préconise un enseignement professionnel adapté et après avoir participé à la fondation de l'Institut national des techniques de la documentation au Centre national des arts et des métiers (CNAM) elle en devient directrice des études.

En 1951, dans trois textes destinés respectivement à Julien Cain, son directeur à la Bibliothèque nationale, à Louis Ragey, directeur du CNAM et à Charles Le Maistre, fondateur de l'International Standardization Organization, elle aborde les changements dans la manière d'appréhender les documents à la fois

dans leur variété et dans leur mode de traitement⁵ (Briet, 1951). Elle en a une « conception élargie » (Meyriat, 2003 : 51). Il s'agit d'orienter vers la production documentaire utile à l'industrie et à la recherche scientifique. En suivant Paul Otlet elle amplifie la notion de document, qu'elle éloigne du livre et de la culture, domaines de compétence des bibliothèques, et décrit la nécessité d'adapter les principes bibliothéconomiques aux besoins documentaires. Elle élabore ainsi une théorie et une pratique de la documentation (Meyriat, 2003 : 51).

1.3 Théorie de l'intention et de l'attribution : Jean Meyriat

A partir de 1970 dans les universités françaises se crée un mouvement qui rassemble des enseignants-chercheurs de disciplines différentes. Son objectif est de constituer une discipline académique qui mettrait en évidence l'originalité des problématiques centrées sur l'information et la communication qui trouvent peu de place, ou qui sont très diluées, dans les disciplines instituées (l'histoire, la sociologie, la littérature...). Il est donc difficile de constituer des équipes de recherche, des projets collectifs et de progresser dans les carrières. Il faut alors faire la preuve qu'il est possible de former une entité suffisamment forte autour de thématiques liées entre elles, capables de trouver des racines dans des travaux anciens, de montrer l'existence de travaux en cours, de déterminer des perspectives théoriques, scientifiques et méthodologiques c'est-à-dire de justifier une existence scientifique autonome au sein de l'université.

⁵ Ces trois textes constituent le manifeste *Qu'est-ce que la documentation ?*

C'est ainsi qu'un groupe de travail intitulé « Ecrit et document » se constitue en 1979 autour de deux enseignants-chercheurs, Robert Estivals (Université de Bordeaux), et Jean Meyriat, (Insitut des sciences politiques de Paris) ; Ils concentrent leurs études sur la bibliologie et, progressivement, en élargissent le champ pour constituer une science de la communication écrite qu'ils dissocient de la technique et des arts de l'écrit. Ils proposent les contours de son domaine dans les SIC et dans ses rapports aux autres sciences. C'est là une des avancées significatives de la construction des SIC en France.

Au sein de ce groupe, puis en 1982, dans un autre intitulé « Contenus et moyens de communication », Jean Meyriat entreprend, avec ses coéquipiers, d'élaborer une classification de l'ensemble des SIC visant à délimiter leur territoire et à expliquer ce qui les définit. Il distingue une science centrale, dans laquelle les interactions entre humains sont examinées, des sciences périphériques qui l'englobent mais qui ne la privilégie pas, et des « sciences connexes qui étudient pour eux-mêmes des outils et des méthodes nécessaires à la communication » (Meyriat,1983). Pour mener à bien cette tâche une réflexion a été conduite sur les diverses articulations et liens à prévoir et sur la définition de notions que cette science souhaite recouvrir. Par ailleurs proche des historiens de l'Ecole des Annales à l'Institut d'études politiques de Paris (IEP) et à l'Ecole pratique des hautes études où il est directeur d'études, il suit avec intérêt les discussions sur la valeur et la multiplicité des documents dont fait usage le courant de la Nouvelle histoire. C'est dans ce contexte que la notion de document est approfondie.

Après une soumission, en 1978, au premier congrès de la société scientifique⁶ des SIC, parait, en 1981, dans la revue *Schéma et schématisation* « Document, documentation, documentologie » ce qui est considéré comme le texte fondateur à la fois de la notion de document et de la documentologie. Ce texte pose conjointement la matérialité de l'objet, sa construction en objet scientifique et son insertion dans une approche informationnelle et communicationnelle. Il énonce une partition entre un document élaboré intentionnellement pour informer et un objet à priori non prévu à cet effet mais auquel une valeur documentaire peut être attribuée. Comme en histoire tout objet concret peut être « documentarisé », c'est-à-dire, pour moi, érigé en document⁷.

Inscrits dans l'information, l'un et l'autre, supposent la démarche d'un « lecteur »⁸. Un objet devient document par l'utilisation qu'en fait une personne. Son utilité le caractérise. Les possibilités d'interrogation sont multiples, tout dépend de ce que cherche l'utilisateur. Ainsi un document est toujours virtuel⁹. Cette théorie de l'intention et de l'attribution s'intègre dans une approche sociale du document.

On voit donc que dans cette démarche il y a un enjeu de construction d'une assise scientifique à l'intersection de l'information et de la communication et un enjeu institutionnel : montrer sa capacité à produire des recherches fondamentales originales. Tout en

⁶ Elle a vu le jour en 1972 sous l'appellation Comité des SIC puis s'est transformée en 1977 en Société française des SIC.

⁷ Je retiens documentarisé en me fondant sur le modèle du cinéma et de la littérature qui produisent des documentaires.

⁸ Nous entendons ici lecture dans un sens large qui correspond à l'activité d'une personne qui interroge ou prélève des informations sur un objet.

⁹ Utilisé dans le sens courant de « qui n'est qu'en puissance, qui est à l'état de simple possibilité », Petit Robert de la langue française, 2013.

assurant la légitimité de la discipline SIC, ces recherches discutées dans le congrès et diffusées par la lettre interne à la société savante (*Lettre d'inforcom*) devaient aussi assurer la cohésion d'une communauté composée de chercheurs venus d'horizons divers autour d'un noyau de concepts reconnus par tous ses membres.

Ces premiers travaux ont la force des convictions et des projets qui les sous-tendent (Je les rappelle dans le tableau ci-après). Ensemble ils participent à la fondation d'une base définitoire du document, comme véhicule et porteur d'information, et de la documentation en tant que pratique. Ils mettent également en valeur des perspectives de recherches dont ils sont et peuvent être l'objet.

Tableau 1 - Travaux des précurseurs sur le document

	Fonction	Projet	Ecrits de référence
Otlet Paul (Belge)	Juriste (avocat)	Contribuer à la paix dans le monde	1934, <i>Traité de documentation le livre sur le livre, théorie et pratique</i>
Briet Suzanne (Française)	Bibliothécaire, Bibliothèque nationale (Paris)	Faire circuler l'Information scientifique et technique (IST)	1951, <i>Qu'est-ce que la documentation ?</i>
Meyriat Jean (Français)	Universitaire, Directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, Professeur à l'Institut d'études politiques (Paris)	Construire une discipline	1981, Document, documentation, documentologie, <i>Schéma et schématisation</i>

2. MÉDIATION DOCUMENTAIRE

Quels prolongements ont eu ces travaux ? Les recherches sur les médiations sont actuellement au cœur des problématiques étudiées par les SIC. La science de l'information apporte sa

contribution à ce nouveau paradigme, notamment dans le sillage de ses précurseurs, en s'intéressant à la médiation documentaire.

2.1 Théorie de l'intention et de l'attribution : Jean Meyriat

J. Meyriat attribue quatre sens au terme « documentation » (Meyriat, 1993a). C'est « l'ensemble de documents servant de preuve », « le travail par lequel on rassemble, ordonne, rend utilisable cette matière », une « profession impliquant une attitude intellectuelle, un certain regard sur le monde » et « l'ensemble des connaissances appliquées et même fondamentales qui inspirent les pratiques documentaires ». Quant à la médiation Jean Davallon (2003) dit qu'elle a pour objet de réduire un « manque, un écart ». Elle permet la circulation des connaissances dans une situation particulière. Yves Jeanneret précise que le sens du terme recouvre une « image topologique (le médium, c'est le milieu entre deux points), il peut comporter l'idée d'intermédiaire (la communication passe par des objets et des agents), de compromis (le social procède d'une entente), de travail (la culture procède de transformations) » (Jeanneret, 2005).

On retrouve l'idée d'intermédiaire dans la définition de la documentation qu'en donne P. Otlet. Elle est « en matière scientifique, technique, historique, sociale ou industrielle, l'intermédiaire systématiquement organisé entre le public et les documents, entre ceux qui lisent et ceux qui écrivent » (Otlet, 1908, cité par Grolier, 1945). Elle est donc, partie prenante dans le partage des connaissances. On peut percevoir une parenté entre médiation et documentation.

Si la documentation est un intermédiaire entre des auteurs et des lecteurs, soit entre un concepteur et un récepteur, sa position médiane a pour mission de « réduire l'écart entre eux » elle est une médiation. Cette réduction se réalise par un objet, le document qui, pris isolément ou dans un ensemble, est également une documentation.

Dans l'encyclopédie de R. Estivals (1983) le terme médiation n'apparaît pas encore dans les notices et les articles. Néanmoins le terme « médium » sert à qualifier l'écrit d'intermédiaire entre l'objet qui le porte et un récepteur. J. Meyriat emploie aussi « transfert de l'information » (Meyriat, 1983, p. 62), chaque média a en effet un rôle particulier à jouer dans le transfert. Par ailleurs « médiation » n'est pas une entrée dans l'index de cette encyclopédie.

J'ai pu dire ailleurs que pour « médiation » on est « confronté dans le champ de l'info-communication, à une notion complexe, centrale par son objet et qui progressivement s'est enrichie de qualificatifs qui la précise et la situe » (Couzinet, 2022). L'association de médiation et de documentation dans « médiation documentaire » s'inscrit dans un processus communicationnel. Afin de voir comment les recherches françaises la perçoivent j'ai rassemblé des travaux permettant de préciser ce concept composé (Couzinet, 2021b). J'ai pu isoler quatre dimensions. Tout d'abord une dimension créative, c'est-à-dire de valeur apportée par les auteurs et les conditions de production ; Une dimension scripturaire donnée par la réécriture et les réductions apportées par l'application des techniques de documentation ainsi que par le paratexte produit par les auteurs ; Une dimension attributive : ce qui est documenté ou documentation des objets ; enfin une dimension spatio-temporelle qui induit un certain regard sur le monde.

Là où en sont les réflexions conduites dans la discipline on peut dire que la médiation documentaire est un dispositif info-communicationnel dans lequel le rôle humain est important. Interroger le document par les médiations c'est alors se pencher sur sa construction en tant qu'objet social.

2.2 Une médiation sociale : auteurs et professionnels de l'information

Analyser la médiation documentaire, c'est observer ce qui se passe entre le producteur du document et son utilisateur. Ceci implique la mise au point et l'application de techniques particulières. P. Otlet a été précurseur en la matière car il a non seulement défini les tâches relevant de la documentation, créé un outil pour déterminer les contenus des documents, la *Classification décimale universelle* avec Henri Lafontaine, mais aussi contribué à la définition de normes internationales de description des documents. En effet le « bibliothécaire ou le documentaliste, médiateur, guide, tuteur doit permettre à l'utilisateur de trouver l'information dont il a besoin » (Régimbeau, 2011 : 108). Pour cela il procède à une condensation des contenus informationnels plus ou moins élaborée en fonction du contexte dans lequel il exerce. Cette intervention sur le document, qui aboutit à un document secondaire, peut aller jusqu'à apporter des simplifications pour un public d'enfant par exemple. Il ne s'agit donc pas seulement de décrire l'objet et de lui donner une adresse dans un lieu mais de fournir suffisamment d'éléments de son contenu pour faciliter la décision de recourir ou non au document primaire. Le rôle est ainsi celui d'un intermédiaire, transmetteur et facilitateur de l'accès concret et intellectuel à l'information. Cette responsabilité

s'appuie sur une sélection de ce qui va être retenu afin que le niveau de compréhension de l'utilisateur soit respecté ou que les moyens de le faire progresser soient apportés en complément, et afin d'augmenter les connaissances.

Lorsque le professionnel de l'information est en position de collaboration étroite dans un groupe de travail, et que ses compétences disciplinaires le justifient, par les choix qu'il opère devient prescripteur documentaire ce qui renforce sa situation de médiateur. Dans tous les cas le travail qu'il effectue sur le document participe à l'attribution de valeur documentaire. On peut dire alors que l'intermédiation documentaire fait le document (Ortega, Saldanha, 2017).

L'auteur lui-même par les éléments de paratexte qui enrichissent sa production et notamment par les mots clés et les résumés procède à une « auto-médiation ». Ceci est amplifié dans le contexte actuel par les possibilités offertes par les archives ouvertes, qui entre catalogue et conservatoire, permettent de décrire et de déposer ses œuvres. Le comptage des consultations et des téléchargements sont autant d'indicateurs de l'intérêt suscité, au moins temporaire, ou de la curiosité, ce qui parfois n'est que l'apparence d'une valeur documentaire. Enfin l'auteur en produisant les références bibliographiques sur lesquelles il s'appuie devient le médiateur d'autres travaux.

On n'oublie pas la médiation éditoriale, l'intervention de l'éditeur peut aussi faire partie de la médiation documentaire dans la mesure où, par la mise en page et l'intermédiaire de son site-vitrine, il est vendeur et conseiller de lectures.

Ainsi la médiation par les personnes, les outils, les activités qu'elle mobilise, les contextes dans lesquels elle s'exerce est

multiforme. Par la place qu'elle occupe dans la reconnaissance du document elle justifie la multiplication des recherches.

2.3 Une médiation sociale : auteurs et professionnels de l'information

Sans prétendre donner une liste exhaustive de travaux conduits sur le document il est possible de repérer des études produites depuis le texte fondateur de J. Meyriat (1981).

Dès 1984, un ensemble de travaux, menés à Toulouse, s'est focalisé sur la matérialité du document en relation avec les pratiques de groupes sociaux particuliers (médecins généralistes, archéologues, ...)

En 2004, la revue *Communication et langage* (Paris IV-Sorbonne) a consacré un numéro à la thématique Du document au textiel et en 2019 *Quand le document fait société*. En 2006 *Sciences de la société* (Université de Toulouse) a centré son numéro 68 sur les *Dimensions sociales du document*.

La revue *Etudes de communication*, Université de Lille, a publié, entre 1992 et 2014, dix sept articles qui abordent des questions liées au document, dont six paraissent en 2007 dans un dossier intitulé, *Entre information et communication, les nouveaux espaces du document* (n°30). Une synthèse critique de l'ensemble de cette production m'a été demandée pour le cinquantième numéro de cette revue (Couzinet, 2018). J'en ai conclu que le suivi de la production scientifique sur le concept fondamental de document participait bien au positionnement de la revue à la jonction entre science de l'information et science de la communication.

Le travail spécifique intitulé « Document contenu, création, indexation, navigation » d'un groupe, rassemblé sous le pseudonyme RT Pédaque (RTP, réseau thématique pluridisciplinaire) a choisi de faire du document numérique son objet principal de recherche. Ce réseau émane du département Sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) du Centre national de recherche scientifique (CNRS). Il est fondé sur le croisement des sciences de l'ingénieur et des sciences humaines et sociales. L'examen du document numérique s'effectue dans trois contextes, privé, collectif et public. Le groupe explore les nouvelles pratiques documentaires dans la circulation des connaissances et dans sa dimension économique. Il se concentre sur les écrits d'internautes et sur la production documentaire exponentielle due notamment à la possibilité de construction et de reconstruction offerte par les réseaux numériques. Ce phénomène qualifié de « redocumentarisation » reflète les changements sociaux en cours. Le document serait alors une œuvre ouverte dans laquelle « la chaîne des médiations humaines » ne serait pas effacée mais serait réorganisée (Pédauque, 2006).

Pour ma part si je souscris à la prolifération, au codage et au balisage informatique, à la multiplication d'éléments relevant de la documentation, je ne retiens pas l'appellation documentarisation. Je préfère conserver ce terme pour désigner des documents attribués, comme il est d'usage dans le cinéma ou la littérature, dans sa dérivation de « documentaire ». Un film documentaire sur une région du monde documentarise cette région. Je préfère utiliser pour nommer ce nouvel ensemble composite « documentalisé » terminologie déjà proposée par Otlet (p. 10). Pour moi le monde ne devient pas un documentaire il se documentalise : il adjoint à la

profusion d'écrits qui circulent sur le net des éléments de paratexte et des possibilités de découpage et de reconstruction visant à le mettre en valeur et permettant des accès multiples élargissant de ce fait la diffusion et les exploitations possibles.

Ajoutons à cette liste partielle que le livre *Approche de l'information-documentation : concepts fondateurs* (2011) réserve une quarantaine de pages au document. On voit que contrairement à ce que dit Michael Buckland (2016) dans sa préface à l'ouvrage intitulé *Le document : communication et mémoire* que depuis le milieu des années 1990 « à part les travaux de R.T. Pédaque sur la redocumentarisation, les discussions à propos du concept de « document » avaient le plus souvent lieu dans les cercles anglophones ». La cinquantaine d'articles, de chapitres, de comptes rendus, présentées ici permettent de percevoir l'antériorité et la vitalité de la thématique en France.

3. DOCUMENTOLOGIE

Dans un effort de construction des contours des sciences de l'information et de la communication un travail de définition et de classification a été entrepris. Il s'agissait de bâtir les fondements de cette discipline académique française alliant information et communication. Des avancées importantes ont été produites qui peuvent servir de cadre d'analyse à de travaux actuels.

3.1 Théorie de l'intention et de l'attribution : Jean Meyriat

La première définition de la documentologie dans les travaux francophones est donnée par Paul Otlet dans son *Traité de*

documentation, dont J. Meyriat dira qu'il l'a « inventée ». Elle est la science générale de la communication fixée.

J. Meyriat avance que son objet est d'étudier la « relation qui existe entre les documents et l'information qu'ils supportent » dans un environnement « d'ensembles documentaires, dans lesquels la signification de l'information n'est pas séparable de son support ». Les centres d'intérêt à privilégier sont « les éléments du système techno-social de la documentation et les interrelations qui les unissent » afin de comprendre leur « fondement théorique » et « l'origine et la genèse du document » (Meyriat, 1981 : 58-59). Il invite à entendre documentologie « comme un discours scientifique sur le document ». Il nous dit que « Il y a place en effet pour une science générale du document, quel que soit le langage auquel il recourt : écrit, sonore, iconique, numérique... » (Meyriat, 1993b : 152) ; Cette science « étudie l'ensemble des médias, mais d'un point de vue particulier, celui de l'information qu'ils véhiculent, et en cherchant à expliquer le rôle de chacun d'entre eux dans le transfert de l'information » (Meyriat, 1983 : 62). Si le terme documentologie est englobant par rapport à tous les autres termes qui désignent un discours sur des supports particuliers (la bibliologie, l'iconologie...) ils deviennent séparables à mesure que leur importance justifie un traitement et un discours propre. On peut alors schématiser la relation hiérarchique qui positionne la documentologie dans les SIC de la manière suivante :

Tableau 2 - Schématisation hiérarchique établie d'après Meyriat J., 1983, « Pour une classification des sciences de l'information et de la communication ».

1.0.0 La communicologie
1.1.0 La médialogie

1.1.1 La bibliologie

1.1.2 L'iconologie

1.1.3 La cinématologie

1.1.4 La documentologie

1.1.5 Les études de presse

1.1.6 Les communications de masse

1.2.0 L'informatologie

1.3.0 La communicologie fonctionnelle

1.3.1 La communication persuasive

1.3.2 la communication didactique

1.3.3 La communication artistique

1.3.4 La communication scientifique

1.3.5 L'animation socio-culturelle

2.0.0 La technologie de la communication

3.0.0 Les sciences sociales de l'information

3.0.1 L'économie de l'information

3.0.2 La science politique de l'information

3.0.3 La psychologie de l'information

3.0.4 etc. le droit, l'histoire, la géographie, la sociologie

4.0.0 Les sciences connexes

4.1.0 Les sciences formelles

4.2.0 Les sciences des outils

Sa connaissance « énumérative, descriptive et classificatrice » (Meyriat, 1981 : 60) est la documentographie. Il ne s'agit pas seulement d'envisager le document dans sa matérialité mais d'interroger le processus communicationnel qui conduit à cette matérialité. On s'intéresse donc à la fabrique du document, au projet qui est à l'initiative de sa création et qui, de ce fait le sous-tend, et au parcours qui le modifie.

A ce premier système techno-social s'ajoute un deuxième qui se centre sur l'information. J. Meyriat sépare ainsi documentologie

qui « s'applique à l'étude du système techno-social primaire » et qui met l'accent sur le document et un deuxième système techno-social qu'il désigne par « informatologie », « discours scientifique sur le système secondaire dont l'objet central est l'information » (Meyriat, 1981 : 61). Documentologie et informatologie sont les deux grandes disciplines de la science de l'information.

La question de la construction du document intentionnel est alors posée. La définition de document comme objet chargé d'une valeur informative contrainte par un support qui la fixe et son insertion dans la communication humaine a conduit à ne pas l'étudier seulement comme un objet concret mais comme le résultat de processus sociaux (Couzinet, 2000).

3.2 L'amont et l'aval du document : fabrication et circulation

Le document est le véhicule de connaissances, de savoirs et de représentations fabriqués dans des contextes définis. Des recherches conduites à Toulouse à partir de 2000, l'ont analysé comme une construction sociale. Cette posture a donné lieu à l'élaboration d'une méthode d'analyse critique, transposée du travail des historiens et des sociologues. Elle met en avant le contexte, la portée, ou le crédit, que l'on peut accorder au document, le support et le contenu intentionnel (Couzinet, 2004). Quand il est attribué Patrick Fraysse (2013) par exemple a montré, par l'analyse de la relation document et monument, comment l'un transforme l'autre en « monument-signe » et par l'analyse des reliques de saints (Fraysse, 2015) comment elles peuvent être documentarisées dans le sens que j'ai précisé plus haut.

En 2006 J. Meyriat préconise le recours à l'approche systémique. Il met ainsi en lumière la multiplicité des systèmes qui composent le document. A partir de l'exemple de l'article scientifique il examine le système de communication auquel il appartient, le système institutionnel dans lequel il s'insère, le système de fabrication qui implique l'auteur, le système éditorial et ses fondements économiques. Ce type d'approche est utilisable dans des contextes divers, administratif, pédagogique, scientifique... L'analyse des interactions entre strates systémiques permet de « situer et d'interpréter correctement l'information apportée par un document » qui n'est pas un « simple véhicule ». Il est porteur de l'intention de l'auteur, qui, comme être social, est contraint par des rôles, et du système spécifique de communication qui vise un objectif propre (Meyriat, 2006).

Dans une autre situation et en suivant la ligne tracée en sociologie des sciences par Bruno Latour et Steeve Woolgar *dans La vie de laboratoire*, on peut tirer des conclusions visant à comprendre l'origine de l'écrit scientifique. Ils décrivent le chemin qu'il parcourt avant sa diffusion. Si le rôle des chercheurs est bien d'effectuer des recherches ils doivent aussi les faire connaître pour contribuer au progrès. Leurs compte-rendu, leurs notes de terrain, leurs recherches bibliographiques, les résultats d'observations et de tests, leurs transcriptions d'entretiens, leurs analyses de corpus... participent à la construction de connaissances nouvelles, que les données émanent d'organisations ou qu'ils les produisent eux-mêmes. Cependant elles sont difficilement utilisables à l'état brut. Les études, comparaisons, interprétations, commentaires, conclusions auxquels elles donnent lieu sont mises en forme dans des articles de revues, des chapitres de livres, des textes de conférences. Ceux-ci avant d'être envoyés à

un éditeur passent par des relectures de co-équipiers, de responsables d'équipe ou de laboratoire qui conseillent des modifications dans l'écriture, le choix des données, le développement des résultats et des conclusions afin de souligner les apports nouveaux. De même, la revue ou le responsable de publication destinataire désigne des lecteurs experts du domaine qui avant acceptation du texte demandent des modifications et peuvent renvoyer à d'autres travaux. L'éditeur veille à la prise en compte par l'auteur du protocole éditorial, comme l'adjonction de résumés ou de mots-clés en plusieurs langues.

Ce cheminement est importable en SI. Mais le regard porté par la SI contribue à ajouter des éléments de construction qui appartiennent à l'amont du document. Le corps du texte de recherche est fondé sur des normes internationales de composition (état de la question et hypothèses, méthode, résultats, commentaires) ou sur un « habitus scientifique » (Bourdieu, 1975) qui inscrit l'auteur dans un groupe dont il reprend les modalités de recherche et les formes d'exposition et d'expression. Le paratexte auctorial, et le paratexte éditorial mettent en évidence ce qui fera que le document sera retenu pour figurer dans un fichier, dans des archives ouvertes ou une plateforme numériques et mis à disposition de destinataires (Couzinet, 2022).

Le recours à l'analyse située donne une épaisseur particulière aux interactions dans la conception, dans l'usage et aux enjeux sous-jacents. Ainsi le document peut être porteur de médiations. A l'état final il est le résultat de brouillons et de versions intermédiaires, d'interactions, de négociations, voire de corrections. Le document scientifique est l'aboutissement de médiations que l'on pourrait désigner par « médiations de conception ». On peut aussi vérifier

cette médiation de conception dans des contextes différents : la production de textes législatifs, de normes, de notices d'utilisation de machines, etc...

Le document conçu sert à son tour d'intermédiaire entre un (ou des) auteur (s) et des lecteurs. Il autorise la circulation de son contenu dans des espaces particuliers où les destinataires sont aptes à le comprendre et à l'utiliser. Il peut être vulgarisé pour tous les publics, spécialisé pour l'industrie, la recherche, l'administration... Une des conditions de ce rôle est d'être remarqué par un professionnel de l'information, qui au sein d'une institution, une bibliothèque, un centre de documentation, et par toutes les possibilités offertes par l'insertion sociale des techniques (Couzinet, 2000 : 253) le fait exister par sa mise en évidence. On peut dire alors que le document conçu est un objet médiateur inclus dans un dispositif d'écriture et de diffusion visant à le rendre lisible et visible. L'intermédiation s'effectue aussi par le lecteur lui-même qui cite le texte et l'intègre dans la liste de références bibliographiques de ce qu'il écrit.

Ainsi l'analyse de la fabrique du document met en évidence sa construction sociale et des strates de médiation dont l'ensemble constitue la médiation documentaire. Par ailleurs, plus que sur un support imprimé le numérique rend possible l'adjonction d'annexes, d'images et de sons, qui justifient, complètent ou valident le contenu. Le document peut être alors un ensemble composite.

Prendre en compte la médiation documentaire invite non seulement à étudier le document dans son contenu et son support mais aussi à interroger les étapes intermédiaires de sa fabrique afin de mettre en évidence les compromis, les lissages, les prises de positions, les réécritures en un mot les processus communicationnels qui au final lui confèrent une valeur informative.

3.3 Perspectives de recherches documentologiques

L'apparition récente de revues sur le réseau internet peut laisser croire que parce qu'elles sont sous format numérique elles sont une invention récente. Il y a lieu de s'interroger sur les éléments qui constituent cette nouveauté et de les rapprocher de ce qui fait l'essence même de ce type de publication ; S'agit-il toujours de partage de connaissances ? Peuvent-elles encore véhiculer un regard critique ? Ce qui est avancé est-il vérifiable, fidèle à la source ? Prend-il en compte les avancées antérieures ? Apporte-t-il de nouvelles connaissances ? Si la réponse à ces questions est positive alors il ne s'agit plus de création *ex nihilo* mais d'évolutions dont on peut suivre les effets dans le support, la rapidité et la multiplication de transmission, l'architecture de la présentation du texte, visant à mieux prendre en compte le lecteur et à donner plus de possibilités de le retrouver dans la masse de production et d'internationalisation documentaire. L'analyse de la fabrique du document remet en perspectives les créations dans une approche que l'on peut qualifier d'historiographique, voire évolutionniste.

On peut dire qu'analyser le document et la médiation documentaire couvre plusieurs aspects. Il convient de mettre en lumière :

- Le projet informatif de partage des connaissances en établissant l'objectif à atteindre qui peut être une scientificité (à travers un questionnement, des hypothèses, des résultats pour apporter des connaissances nouvelles ou faire progresser), une volonté de vulgarisation, etc... ;

- Une temporalité : ils sont le résultat de brouillons, notes de recherche, recueil de données, rassemblement de sources ;
- Une hybridité dans le cas de la science par exemple, la médiation scientifique c'est-à-dire le contenu des textes est rendu lisible par la médiation documentaire. Il y a une double lisibilité : la trame du texte et l'adjonction d'élément visant à faciliter sa récupération. Elles sont inséparables ;
- C'est aussi une technicité comme l'occupation de l'espace de la page, le respect d'une charte graphique.... et un habitus, c'est-à-dire un art de présenter les résultats (normes, schémas, dessins, extraits de verbatims, figures, photographies) qui marquent l'adhésion et l'intégration dans un champ de connaissances (méthode, mode de raisonnement, vérification, exposition) ;
- Un contexte qui légitime ou motive des choix d'exposition d'un contenu ;
- Une évolution qui prend en compte les modifications apportées à l'objet documentaire dans un temps long.

Interroger la fabrique du document conduit à interroger la médiation documentaire pris ici au sens englobant de médiation par le document ou à poser le document comme objet médiateur.

Par ailleurs, J. Meyriat dit, en 1993 que la tâche prioritaire de la documentologie est « d'établir un inventaire systématique et une taxinomie ». Où en sommes-nous en 2023 ? Les documents scientifiques ont été étudiés pour eux même mais aussi à titre d'exemples dans certains travaux épistémologiques. Deux exemples d'analyse ont été donnés ici. Quelques études se sont penchées sur les herbiers (Couzinet, 2015), documents que les changements

climatiques mettent en avant pour leur impact sur la capacité à nourrir et à soigner la population, du point de vue technique de leur diffusion (Chupin, 2016), de leur utilisation pédagogique (Gardiès, 2014), de leur rôle dans l'université (Sejalon-Delmas, Couzinet 2021), dans l'usage et la validation de pratiques en santé dans un contexte socio-économique difficile (Kamano, Couzinet, 2022). On pourrait citer bien d'autres documents intentionnels analysés à Toulouse, comme les cartes (Joubert, 2020) ou encore ceux qui circulent dans les musées (Lambert, 2007 ; Molinier, 2022).

Ces études méritent d'être complétées par des investigations systématiques de ces types particuliers de document et par la production d'une synthèse faisant un état des modes d'approche et des résultats acquis.

D'autres domaines en lien aussi avec les changements climatiques, comme ceux qui se rapportent au textile, l'importance patrimoniale des dessins, des modèles, des écrits sur l'utilisation des machines et des savoirs faire, des descriptifs sur les fibres naturelles ou artificielles... restent à investiguer, ils ne sont pas les seuls. Il serait intéressant par exemple d'étudier la fabrique du droit du point de vue de la documentologie et de combiner documentologie et informatologie dans des domaines qui impactent le quotidien, l'utilité étant toujours le paramètre essentiel.

On le voit un vaste programme d'études est ouvert. Toutes ces recherches me paraissent, dans les circonstances environnementales actuelles aptes à contribuer à la compréhension de la fiabilité des sources en dévoilant leur fabrication et leur valeur documentaire. Il s'agit aussi de privilégier des analyses dans un

temps long afin de mettre en perspective les objets documentaires étudiés.

4. CONCLUSION

Ce programme de recherche ouvert est plus que jamais d'actualité. Notre ère post-moderne peut tirer des bénéfices d'investigations qui partent de la fabrique du document initial tout comme de celle qui, de l'observation du document final, remontent à sa fabrique. Elles se justifient par leur apport à la construction de corpus d'analyse valides et critiquables dans tous les domaines. Il me semble que c'est une contribution majeure de la SI à toutes les disciplines de recherche scientifique. Ce programme permet des avancées théoriques sur le document pour lui-même, sur les médiations et les dispositifs, et sur les méthodes en SI. Dans un contexte où les informations fallacieuses (*fake news*) se multiplient dans le champ politique, économique, religieux, alimentaire, culturel, médical... la documentologie, définie comme discours scientifique sur la fabrique du document à bien une place comme discipline composante de la science de l'information.

RÉFÉRENCES

Bourdieu Pierre, 1975. La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison » *Sociologie et sociétés*, vol. VII, n°1, p. 91-117.

Briet Suzanne, 1951. *Qu'est-ce que la documentation ?* Paris : Éditions documentaires et techniques. [Version en portugais : *O que é a documentação?* Brasília : Briquet de Lemos, 2016].

Buckland Mickael, 2016. Avant-propos, in Tricot André, Sahut Gilles, Lemarié Julie, 2016. *Le document : communication et mémoire*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Chupin L., 2016. Documentarisation participative et médiation du patrimoine scientifique numérisé. Le cas des herbiers. *Etudes de communication*, n°46, p. 33-49.

Couzinet Viviane, 2000. *Médiations hybrides : le documentaliste et le chercheur en sciences de l'information*. Paris : Adbs éd. , 2000. 340 p.

Couzinet Viviane, 2015. A Documentologic Approach of Herbarium: Documentary Anabiosis and Phylogenetic Classification. *Proceedings from the Annual Meeting of the Document Academy: Vol. 2, Article 16*.
<http://ideaexchange.uakron.edu/docam/vol2/iss1/16>

Couzinet Viviane, 2017. Construction des sciences de l'information et de la communication françaises : rôle de Jean Meyriat (1921-2010). In Mustafa el Hadi Widad, *Fondements épistémologiques et théoriques de la science de l'information-documentation, actes du 11ème colloque ISKO France*, Paris, ISTE ed, 2017, p. 40-58.

Couzinet Viviane, 2018. Métamorphoses du document : enjeux d'un objet médiateur fondamental, *Etudes de communication*, n°50, p. 75-90

Couzinet Viviane, 2021a. Sur « le Traité de documentation, le livre sur le livre, théorie et pratique » de Paul Otlet (1934). *Questions de communication*, n° 39, p. 381-401

Couzinet Viviane, 2021b. Médiation documentaire : quatre dimensions pour un concept composé. In R. Marteleto, G. Saldanha dir. *A mediação dos saberes em perspectiva*, 5eme colloque international du réseau MUSSI . Rio de Janeiro : IBICT, p. 35-44.
<http://ridi.ibict.br/handle/123456789/1231>

Couzinet Viviane, 2022. Ecriture documentaire : questions à l'écriture des recherches. In R. Marteleto, G. Saldanha dir. *Yves Jeanneret : Trivialité et médiations de la culture*. Rio de Janeiro : IBICT, p. 77-90. <http://ridi.ibict.br/handle/123456789/1230>

Couzinet Viviane, 2023. Dispositifs documentaires : strates de médiations et circulation des connaissances. *Sciences de la société*, n°107. DOI : 10.4000/sds.13010

Estivals Robert (dir), Meyriat Jean, Richaudeau François (collab.) 1993. *Les sciences de l'écrit : encyclopédie internationale de bibliologie*. Paris : Edition Retz.

Estivals Robert, 1983. La communicologie, *Schéma et schématisation*, n°19, p. 39-60.

Fraysse Patrick, 2013. Document et monument au musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse. *Culture et Musées*, n°21, juin 2013, p. 67-87.
https://www.persee.fr/doc/pumus_1766-2923_2013_num_21_1_1732

Fraysse Patrick, 2015. O culto do documento : a coleção de relíquias de Basilica de Saint-Sernin de Toulouse (França), *Tempo Brasileiro*, n° 203, 2015, p. 175-186.

Gardiès Cécile, 2014. Enseigner la notion de document par attribution : le cas de « l'herbier » en lycée agricole. In De Carvalho K, Barreira M. I., *Les transformations du document dans l'espace-temps de la connaissance*, IIIème colloque international du réseau MUSSI : Université de Salvador de Bahia, 10-12 novembre 2014, actes, p. 167-186.

Joubert Nathalie, 2020. Médiations et transmissions participatives d'un patrimoine cartographique dormant universitaire : expérimentations de *crowdsourcing* documentaire. *Patrimoines du Sud*. URL : <http://journals.openedition.org/pds/5027> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pds.5027>

Kamano Sékou, Couzinet Viviane, 2022. Médecine traditionnelle et science : analyse de leurs médiations à travers une revue guinéenne. In Couzinet Viviane, Marteleto Regina. *Médiations info-communicationnelles : recherches récentes en France et au Brésil*. Toulouse : Cépadués éditions, Chapitre 7, p. 131-150.

Lambert Emmanuelle, 2007. La mise à contribution comme modalité de médiation ou la redistribution des rôles, *Médias et diffusion de*

l'information : vers une société ouverte, colloque international EUTIC, Athènes (Grèce), 8-10 novembre 2007, t. 1, p.458-465.

Latour Bruno, Woolgar Steeve, 1979. *La vie de laboratoire : la production des faits scientifiques*. Paris : La Découverte.

Meyriat Jean, 1981. Document, documentation, documentologie. *Schéma et schématisation*, n°14, p. 51-63. [Version en portugais : Documento, documentação, documentologia. De Brito Marcilio, Ortega Cristina Dotta, Da Silva Camila Mariana A. (trad.) *Perspectivas em ciencia da informação*, 2016, vol 21, n°3, <http://dx.doi.org/10.1590/1981-5344/2891>

Meyriat Jean, 1983. Pour une classification des sciences de l'information et de la communication, *Schéma et schématisation*, n°19, p. 61-64.

Meyriat Jean, 1993a. Un siècle de documentation : la chose et l'objet, *Documentaliste- Sciences de l'information*, juillet-octobre, vol. 30, n°4-5, p. 192-198.

Meyriat Jean, 1993b. Documentologie. In Estivals Robert (dir) Jean Meyriat et François Richaudeau (collab.) *Les sciences de l'écrit : encyclopédie internationale de bibliologie*. Paris : Edition Retz, p. 151-152.

Meyriat Jean, 2003. Souvenir de Suzanne Briet, *Ricordo di Suzanne Briet. AIDAinformazioni*, n°1, vol. 21, p. 47-52

Meyriat Jean, 2006. Pour une compréhension pluri-systémique du document (par intention), *Sciences de la société*, n°68, p. 11-27, 2006.

Molinier Muriel, 2022. Un cartel, des cartels : de la vulgarisation à l'inclusion, vers une médiation en conception universelle. In Teixeira S., Fraysse P., Séjalon-Delmas N. (dir.), *Médiations scientifiques potentielles : musées et collections de l'Université Fédérale de Bahia/Brésil et de l'Université de Toulouse III-Paul Sabatier/France*. Salvador de Bahia, Brésil : éditions EDUFBA (Collection « Pesquisa em Patrimônio : museologia »), p.115-136.

Ortega Cristina, Saldanha Gustavo, 2017. La notion de document d'Otlet à Meyriat et les propositions néo-documentalistes, *Sciences de la société*, n°100, p. 147-158

Otlet Paul, 1934. *Traité de documentation, le Livre sur le livre, Théorie et pratique*. Bruxelles :editions Mundaneum. Version en portugais *Tratado de documentação, o livro sobre o livro: teoria e prática*. Brasília: Briquet de Lemos, 2018.

Pédauque Roger T., 2006. Document et modernités, sic_00001741
Pinheiro Kerr Macedo Marta, Thiesen Icléia, Couzinet Viviane, 2008. Choc informationnel et culture de l'information : quelle formation à l'information ? *Sciences de la société*, n° 75, p. 141-158

Régimbeau Gérard, 2011. Médiation. In Gardiès C., dir. *Approche de l'information-documentation : concepts fondateurs*. Toulouse : Ed. Cépadues, p. 75-114. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02069431>